Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parcs naturels régionaux

Les Conseils d'Etat vaudois et fribourgeois transmettront ensemble les dossiers de candidature des projets de parcs naturels régionaux intercantonaux de Gruyère Pays-d'Enhaut et du Parc jurassien vaudois.

Le projet de candidature du parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut concerne sept communes vaudoises* et sept communes fribourgeoises. Le projet de candidature du parc naturel régional du Parc jurassien vaudois concerne 31 communes vaudoises**.

Ces projets vont être déposés à l'Office fédéral de l'environnement pour le 9 janvier 2009. Une coordination a été assurée avec le canton de Fribourg pour le PNR Gruyère Pays-d'Enhaut intercantonal.

Les évaluations cantonales ont montré que les conditions fixées par les directives fédérales concernant la forme et le contenu des dossiers de candidature sont respectées. La Confédération devrait examiner ces dossiers jusqu'à l'automne 2009. A l'issue de cet examen, ces deux projets devraient pouvoir rejoindre les 9 projets de parcs naturels qui ont été approuvés par la Confédération en septembre 2008; ils bénéficieront dès lors de moyens financiers nouveaux pour conduire leurs projets.

Les Conseils d'Etat se réjouissent de cette nouvelle étape dans la mise en oeuvre de cette politique de préservation du patrimoine naturel, paysager et culturel du canton.

La remise des dossiers ouverte à la presse aura lieu le 9 janvier 2009 à 14 h à l'Office fédéral du développement territorial, Mühlestrasse 2, 3063 Ittigen en présence de M. Willy Geiger, sous-directeur de l'OFEV, M. Georges Godel, directeur de l'aménagement, des l'environnement et des constructions du canton de Fribourg, Mme Josiane Aubert, conseillère nationale, M. Philippe Gmür, conservateur de la nature du canton de Vaud,

MM. Philippe Randin et Alain Reymond, présidents des associations des parcs naturels régionaux et M. Jean-Pierre Galley, vice-président de l'Association du parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut.

* Château d'Oex, Montreux, Ormont-Dessous, Rossinière, Rougemont, Veytaux et Villeneuve

** Le Chenit, L'abbaye, Juriens, Le Lieu, La Praz, Premier, Romainmôtier-Envy, Vaulion, Aubonne, Ballens, Berolle, Bière, Gimel, L'Isle, Moiry, Mollens, Mont-la-Ville, Montricher, Saint-Livres, Arzier-le Muids, Bassins, Chéserex, Genolier, Gingins, Givrins, Longirod, Marchissy, Saint-Cergue, Saint-George, Trélex et Le Vaud

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 janvier 2009

DSE, Philippe Gmür, Conservateur de la nature, 021 557 86 41 ou 079 237 42 55